

En 60 points : le guide des villes-nouvelles et de la capitale de demain

LE PARIS TRANSFORMÉ

1. Les Invalides devenus hôtel de Louvois : c'est le siège éventuel de la présidence de la République. Le Premier ministre est installé à l'Ecole militaire. 2. Maine-Montparnasse. La tour principale de 200 mètres surplombe la gare de l'aérotrain d'Orléans et, de l'avenue du Maine au boulevard Brune, des tours construites aux abords de la radiale autoroutière vers Montparnasse. 3. Ministère de l'Education nationale. Plus au nord, près de la Seine, les vieux quartiers remis en valeur. 4. Opération Italie. Sur 100 hectares 56 tours de 90 mètres de haut et un gratte-ciel de 140 mètres. 5. Opération Bercy. 6. Secteur gare de la Méditerranée. Tour de 50 étages, jardins et circulation sous dalle de béton sur l'emplacement de l'ancienne gare de Lyon. 7. Bagnolet. Autour du plus grand échangeur routier d'Europe (c'est là que commence la super-autoroute de l'Est), un quartier transformé a surgi : au centre de l'échangeur, un gymnase-patinoire. 8. Hauts de Belleville. Des tours sur les hauteurs de Belleville et de Ménilmontant. Le cimetière du Père-Lachaise (comme les autres cimetières de Paris) transformé en catacombes par la dalle de béton qui le recouvre et sur laquelle un parc est aménagé. 9. Gare de l'Europe (gares de l'Est et du Nord réunies en une seule). Deux tours jumelles de 50 étages qui donnent sur la place géante de l'Europe. 10. Les Halles. Plus au sud, le Louvre, remis en valeur avec centre d'accueil souterrain pour touristes. 11. La gare de la Manche : l'ancienne gare Saint-Lazare reconstruite. Les lignes de la S.N.C.F. sont recouvertes. Là, comme ailleurs, vers le nord, le sud et l'est de Paris, les tours nouvelles sont concentrées autour des autoroutes. Celles-ci pourraient passer à l'intérieur de constructions linéaires (discontinues pour laisser des espaces interstitiels libres) dans lesquelles parkings, jardins suspendus et équipements culturels seraient installés. 12. Secteur 9. Buildings et stades sur l'emplacement des ateliers de Levallois-Perret et du nord du XVII^e arr. Place des Ternes réaménagée. Porte Maillot, avec hôtel de 1 000 chambres. 13. Place de la Concorde : fossés rétablis (la circulation y passe), obélisque peut-être déplacé jusqu'à la Croix de Noailles en forêt de Saint-Germain, statue de Louis XV remise en place. Tour arborescente de 120 mètres de haut, face au pont de l'Alma un hôtel constitué de 22 éléments suspendus à des colonnes d'acier remplies de béton armé. Hôtel de 1 000 chambres sur l'emplacement de l'ancienne gare d'Orsay. 14. Front de Seine XV^e. De l'autre côté de la Seine : des immeubles en harmonie avec la Maison de la Radio. 15. Parc des loisirs de Vaugirard : sur l'emplacement de l'héliport d'Issy-les-Moulineaux, 2 piscines, 17 courts de tennis, 2 pistes d'athlétisme, 1 gymnase, terrains de rugby et de football plus habitations. Légèrement au nord, sur l'échangeur du boulevard périphérique : pavillon du musée de l'Air (il a une annexe à l'aéroport de Paris-Nord, voir n° 49).

LA BANLIEUE RÉAMÉNAGÉE

16. La Défense (voir notre numéro précédent). Très proche, à Courbevoie, l'ensemble Charras, avec hôtel de 130 chambres, stade, piscine et tour mixte habitation-bureaux de 125 mètres. Sur l'autre rive de la Seine : avenue de Neuilly réaménagée et vaste place de type vénitien au bord de la Seine. 17. Gennevilliers. C'est le port numéro 1 du district de Paris : en 1990, plus de 10 millions de tonnes de marchandises y transitent par an (contre 1 600 000 en 1967). A proximité des quais : quartier d'affaires avec building administratif de 17 étages. 18. Ensemble culturel André-Malraux musée du xx^e siècle, et Université des Beaux-Arts. A proximité : trois structures en arc de cercle réservées à des appartements (voir pages 68-69). Gare S.N.C.F. pour la Manche. 19. Tour cybernétique de 347 mètres. C'est le signal du Paris nouveau (voir pages 66-67). 20. Saint-Cloud. Rénovation de la vieille ville surplombant l'autoroute de l'Ouest : 70 000 m² de bureaux, 20 000 m² de commerces, 1 500 places de parking.

Près du pont de Suresnes : une tour de 140 mètres sur l'emplacement d'anciennes usines. 21. Nouveau centre du cancer : le haut lieu français de la recherche et du traitement anti-cancer. 300 médecins-chercheurs y travaillent et 20 000 nouveaux malades peuvent y être traités chaque année. Au sommet des 13 étages un héliport pour les transports d'urgence. 22. Halles de Rungis. Elles remplacent celles du centre de Paris et occupent un terrain de 500 hectares (au lieu de 7 précédemment). C'est par là que passent les 11 000 tonnes d'aliments périssables consommés par les Parisiens de 1990 (contre 5 000 tonnes en 1967). 23. Zone urbaine Fresnes-Rungis. A proximité des nouvelles Halles, l'ex-zone de pavillons est en partie remplacée jusqu'aux abords du parc horticole de la Ville de Paris, par des buildings de bureaux et des immeubles d'habitation. De même à Villejuif, plus au nord. 24. Orly et extension Orly-Ouest. Celle-ci permet de doubler l'activité de l'aéroport de 1967 qui est passée, dès 1971, de 6 000 000 de passagers annuels à 15 000 000. Réservé aux moyen-courriers, Orly-Ouest dispose de 3 000 places de parking souterrain. 25. Créteil (préfecture du Val-de-Marne). Une ville nouvelle avec lac artificiel de 40 hectares édifiée sur l'emplacement de l'ancienne banlieue. Elle est reliée à Paris par la ligne de métro n° 8 prolongée. Plus au sud, à la gare du R.E.R. de Boissy-Saint-Léger, se trouve le terminus de l'aérotrain venant de Lyon. Tout autour du lac de Créteil : parc des loisirs de 200 hectares, immeubles d'habitation avec loggias, tours de bureaux de 25 à 35 étages et cathédrale. A l'ouest, parc aménagé avec principale auberge de la jeunesse de Paris. 26. Bois de Vincennes. Le château évacué par l'armée a retrouvé son aspect ancien. Sur l'emplacement de l'ancien « Fort-Neuf » : jardins et parkings souterrains. Stade de 50 000 places à l'emplacement prévu autrefois pour celui de 100 000 places. Autres stades (tous de 50 000 places) installés dans le Paris de 1990 à Ormesson. Montesson (voir n° 35), Trappes (n° 54) et Colombes. 27. Parc des loisirs du Tremblay. C'est le principal ensemble sportif de l'est de Paris. Sur les 75 hectares de l'ancien champ de courses : 6 bassins de natation, 50 courts de tennis, 4 courts couverts, allées de tir à l'arc, centre hippique, centre d'athlétisme avec piste de 400 mètres, 2 gymnases et des espaces de promenade. 28. Villemomble. Centre urbain restructuré. Avec ses activités nouvelles (secteur tertiaire), il est le pôle attractif de toute la région Raincy-Neuilly-Plaisance-Bobigny. 29. Bobigny (préfecture de la Seine-Saint-Denis). Le centre de la ville transformée est relié à Paris par la ligne de métro n° 5



La France de 1990 : huit métropoles provinciales de 1 à 2 millions d'habitants reliées à Paris par des autoroutes. Leur aménagement sera réalisé en même temps que celui de la capitale. Pour elles aussi, des plans sont à l'étude.

prolongée. L'élément architectural principal est la préfecture en gradins avec son palais de justice face à un centre culturel et à des galeries marchandes. 30. Parc des expositions du Bourget. Sur une partie de l'emplacement laissé libre par l'ancien aéroport : c'est là que s'est déroulée la Foire de Paris avant son transfert, vers 1985, au parc des expositions de Tigery (voir n° 43). Sur le périmètre restant de l'ancien aéroport : parcs et ensembles d'habitation. 31. Ensemble Pleyel (voir notre numéro précédent). 32. Parc des loisirs de La Courneuve. Le principal ensemble de loisirs au nord de Paris. Lac de 10 hectares, piscines, plages. Théâtre de verdure de 5 000 places, parc d'enfants, bassins pour modèles réduits, 5 km de promenades. 33. Université de Villeteuse : 20 000 étudiants dans ses facultés des sciences, des lettres et de droit. C'est l'anti-campus les bâtiments de l'université sont imbriqués dans le cœur d'un ensemble urbain nouveau. A proximité, gare S.N.C.F. : elle permet de prendre le train pour Lille sans passer par Paris. Ligne de métro n° 13 prolongée. 34. Vallée de Montmorency. Toute la zone entre Villeteuse et Pierrelaye est transformée : centre urbain avec tours et équipements à Beauchamp et à Herblay. Parc à Pierrelaye. Zones industrielles, autour de Saint-Ouen-l'Aumône. 35. Université et centre scientifique de Montesson. C'est le pendant technologique de l'ensemble Malraux. Au milieu de parcs : musées des sciences, palais de la découverte et super-faculté des sciences avec 15 000 étudiants. Près de la faculté : stade universitaire de 50 000 places. 36. Forêt de Saint-Germain. Son carrefour de la Croix de Noailles est le point terminal de la voie triomphale qui commence au Louvre : l'obélisque de la Concorde pourrait y être transporté. Toute la forêt est préservée et repeuplée de cerfs, de daims et d'écureuils (chasse interdite). 37. Versailles. Ville et château remis en valeur. Prolongement de la perspective du Grand Canal par une allée cavalière de 4 km. De part et d'autre de l'allée : grand espace réservé aux florales internationales, terrains de polo, haras, jardin botanique et clubs sportifs de prestige. Le stand de tir au sud-ouest du château est remplacé par un palais des congrès culturels. 38. Universités sud. Ensemble de grandes écoles (avec stades) et de facultés autour de Châtenay-Malabry et du parc de Sceaux : Ecole centrale, Faculté de pharmacie. A Verrières-le-Buisson : facultés des lettres et de droit (10 000 étudiants), très vaste bibliothèque universitaire. 39. Bases nautiques de Draveil. 200 hectares réservés aux équipements de loisirs autour du plan d'eau de Draveil aménagé port de plaisance, plage, parc, terrains de sport et hôtels. Au nord, d'autres plans d'eau également transformés en « lacs de plaisance ». A Athis-Mons : nouvelle gare S.N.C.F. sur la ligne de la Méditerranée.

40. Base nautique de Viry-Châtillon. Spécialité : le motonautisme. Autour du plan d'eau : plages, zoo et aquarium, île artificielle avec parc, clubs sportifs et hôtels de week-end. Plus au sud, tout au long de la Seine jusqu'à Corbeil : parcs et plages aménagées.

LES VILLES-NOUVELLES

41. Evry (voir pages 44-45). C'est la préfecture de l'Essonne. Il y a 250 000 habitants dans la ville nouvelle même et plus de 500 000 dans la région qui en dépend. Les habitations d'Evry forment une couronne entourée de parcs autour de son centre au) immeubles suspendus horizontalement entre des piles de béton. Usines d'aviation. A la sortie d'Evry gare routière sur l'autoroute du Midi. 42. Fleury-Mérogis. Grand parc avec zoo urbain au décor exotique reconstitué. Au nord, la prison modèle er étoile qui remplace celle de la Santé à Paris. 43. Tigery-Lieusaint. La ville nouvelle, en bordure de forêt de Sénart, a 600 000 habitants avec ses environs. Le parc d'expositions de Paris y est installé sou:

une structure en forme de tente (voir pages 44-45)

44. Université de Tigery. Entre un lac artificiel et la forêt de Sénart : facultés des lettres, de droit et de,

A partir du dessin numéroté ci-dessous, que vous retrouverez en couleur à la page suivante, nous avons réalisé un guide complet de Paris tel qu'il sera dans vingt ans. Vous y découvrirez, présentées point par point, chacune des transformations prévues d'ici à 1990. Les opérations que nous dévoilerons en détail dans les pages suivantes de ce numéro sont indiquées en bleu et les transformations du Paris « intra-muros » que nous avons déjà montrées dans parution sont simplement énumérées. Sur notre carte couleur qui a été dressée à partir de documents officiels et qui a été vérifiée par les techniciens de l'institut d'urbanisme de la région parisienne, les voies du métro express régional (le R.E.R.) sont indiquées par un trait foncé et leurs têtes de ligne par un rectangle. Il a fallu près de deux mois pour réaliser ce « dessin-tour de force » qui montre le tracé des futures lignes d'aérotrains et dévoile le visage du Paris nouveau.



La vue générale du Paris réaménagé. Sur 70 km du nord au sud et 95 km d'est en ouest, 14 millions d'habitants et 5 villes nouvelles au milieu de parcs. Les numéros se rapportent aux explications ci-contre et ci-dessous.

sciences (10 000 étudiants). Port de voile sur le lac (voir pages 44-45). 45. Cité de la Télévision. A proximité de la ville nouvelle de Bry-sur-Marne, c'est la capitale de la TV couleur (voir pages 64-65). 46. Bry-sur-Marne-Noisy-le-Grand. 1 000 000 d'habitants dans la ville nouvelle et ses environs. Université avec facultés des lettres, de droit et des sciences : 15 000 étudiants. A proximité des facultés et du centre-ville : grand terrain universitaire de sport au milieu d'un parc (voir pages 64-65). A proximité, sur l'autoroute de l'Est : supergare routière. 47. Nogent-sur-Marne. Nouvelle cité des artistes avec ateliers de peintres et salles d'exposition. Au bord de la Marne : plan d'eau olympique pour compétitions d'aviron et équipements nautiques. 48. Lac de Jablines. Le plus grand lac artificiel du Paris nouveau : tous les sports nautiques réunis, plus terrains de sport, camps de vacances, etc. Des régates peuvent s'y dérouler (voir pages 46-47). 49. Aéroport de Paris-Nord. 90 000 passagers par jour y arrivent ou en partent à bord d'avions hypersoniques. Au sud. zone industrielle (usines d'automobiles). Annexe du musée de l'Air. Héliport. A proximité : gare routière sur l'autoroute A. 1 avec parkings pour 1 700 camions (voir pages 46-47). 50. Cergy. La préfecture-ville nouvelle du Val-d'Oise : 1 000 000 d'habitants avec ses environs. Elle est construite en amphithéâtre autour d'un lac artificiel formé sur une boucle de l'Oise. Comme dans les autres villes nouvelles. les circulations piétons et automobiles sont séparées. Université, industries et laboratoires d'étude.

Gare de l'aérotrain vers Rouen et Le Havre (voir pages 44-45). 51. Lac de Cergy. Le deuxième en importance des plans d'eau du district de Paris. lies avec villages de vacances, parc de loisirs, parcours pour régates, etc. (voir pages 44-45). 52. Plan d'eau de Verneuil. A l'extrémité du « lac », où l'on peut faire de la voile, une petite ville de vacances est construite avec port de plaisance, passages couverts et placettes rappelant Saint-Tropez. A l'ouest : terrain d'aviation sportive. 53. Trappes centre-ville. La ville a maintenant 1 000 000 d'habitants (avec ses abords). Le centre d'affaires se trouve au sud de l'étang de Saint-Quentin entouré de parcs et d'un quartier résidentiel avec plages, golfs et tennis au bord de l'eau. Sur l'étang école de voile. 54. Trappes zone d'activité. Là sont implantées les industries de précision qui font de la nouvelle Trappes la capitale de l'électronique française. Le long de la vallée de la Mérentaise : quartiers résidentiels aux immeubles en gradins. Gare S.N.C.F. pour la vallée de la Loire et la Bretagne. Gare routière géante sur l'autoroute A. 13. Parkings de dissuasion de 5 000 places sur l'autoroute (il en est de même sur chacune des autoroutes qui mènent à Paris). 55. Trappes Nord-Est. Habitats et parcs sur l'emplacement de l'ancien camp militaire de Satory, stade de 50 000 places, terrains de camping et éventuellement siège de l'Unesco transféré de Paris intra-muros. 56. Zone des grandes écoles. Là, aux abords de Trappes, sont réunies les grandes écoles à vocation scientifique ou technique : Polytechnique sur 145 hectares,

l'Institut national d'agronomie, le collège des techniques avancées, la faculté des sciences d'Orsay agrandie dont la double vocation « mathématiques-physique nucléaire » est encore plus marquée et un centre national de recherches « multi-sciences ». 57. Zone des laboratoires privés. Entre Orsay et Arpajon implantation de laboratoires industriels de recherches. Ils profitent de la proximité des grandes écoles et des organismes de recherches de la région de Trappes. Le circuit de Montlhéry a triplé de taille, il accueille les compétitions des super-bolides à réaction des années 1990. 58. Mantes. La ville s'est étendue le long de la Seine et les plans d'eau de la boucle de Rolleboise sont équipés de ports de yachting et de parcs de détente. Plan d'eau olympique pour l'aviron à Gassicourt, village d'artistes avec théâtre. 59. Mantes-Sud. A proximité de la ville ancienne de Mantes. Elle a été la dernière des villes nouvelles à voir le jour (vers 1980). A partir de 1990, elle sert de coeur urbain à une population de 300 000 habitants. Mantes-Sud accentue le développement de la région de Paris vers la Normandie et la Manche. 60. Aéroport de Paris-111. Il est en construction entre Paris et Rouen. Mis en chantier vers 1985, il sera le premier aéroport du monde à n'avoir aucun bâtiment en surface : tous les services de l'aéroport seront souterrains de manière à donner le maximum de place aux pistes. C'est en ascenseur que l'on montera à bord des avions-fusées de 1995.

